

# La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

## Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Nominations ecclésiastiques. — IV Glanures. — V Officiel. — VI Le récit d'une conversion. — VII Chronique sherbrookienne. — VIII Examens pour le brevet d'enseignement. — IX Nouvel office de saint Jean-Baptiste de la Salle. — X Aux prières. — XI Ordo des fidèles.

### ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 17 mai

Rogations et fête de l'Ascension.

### SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 24 mai

*Les titulaires, autres que la Sainte-Trinité et le Saint-Sacrement, qui tombent entre le 7 et le 20 juin n'auront cette année leur solennité que le 21 juin, (avec renvoi de celle du Sacré-Cœur de Jésus au 19 juillet).*

Le titulaire de Sainte-Angèle n'a pas de solennité cette année; son office seul est remis.

**DIOCÈSE DE MONTRÉAL.** — Solennités des titulaires de Sainte-Julie et, par anticipation, de Sainte-Théodose et de Sainte-Emélie.

**DIOCÈSE D'OTTAWA.** — Fête du titulaire de Notre-Dame-de-Bon-Secours (Montebello); solennité de celui de Saint-Célestin (Pakenham).

**DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE.** — Fête du titulaire de Notre-Dame-Auxiliaire; solennité de ceux de Sainte-Pudentienne (Roxton Pond) et de Saint-Bernardin, (Waterloo).

**DIOCÈSE DE SHERBROOKE.** — Fête du titulaire de Notre-Dame-Auxiliatrice (Stuckley North); solennité de celui de Saint-Venant (Hereford).

**DIOCÈSE DE VALLEYFIELD.** — Solennité anticipée du titulaire de Saint-Irvin.

J. S.

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé G.-J.-L. Forbes, curé de Sainte-Anne-de-Bellevue ;

M. l'abbé O. Houle, curé de Saint-Paul-de-Jollette ;

M. l'abbé N. Gauthier, curé de Saint-Cléophas.

## GLANURES

TOUJOURS LA PERSÉCUTION. —

**L**A persécution sévit toujours en France. Elle se fait si odieuse, si vexatoire, que plusieurs familles nous écrivent leur projet de quitter ce pays pour chercher ailleurs un peu de liberté.

Deux nouvelles circulaires ministérielles ont été adressées aux évêques. Elles prétendent, l'une que les religieux, ayant appartenu à des congrégations qui subsistent encore à l'étranger, ne peuvent pas se séculariser, et que par suite ils ne peuvent pas être appelés à prêcher dans les églises paroissiales ; l'autre, que " les lieux de culte illégaux, " c'est-à-dire à peu près toutes les chapelles et églises autres que les églises paroissiales et chapelles vicariales, doivent être fermés.

Pendant près d'un demi-siècle ou plus d'un demi-siècle, le fisc a perçu tous les droits et impôts exigés par les lois et règlements sur ces " lieux de culte ", pour parler français, sur ces églises et chapelles. N'était-ce pas là une reconnaissance légale, au moins implicite, que l'on pouvait célébrer le culte dans les immeubles exclusivement affectés à cet usage ?

En attendant de refuser l'autorisation aux religieuses cloîtrées, est-ce qu'on a la prétention de contraindre ces religieuses à sortir, chaque dimanche, pour aller entendre la messe à l'église paroissiale la plus proche de leur couvent ? ou bien veut-on les engager à partir pour la terre étrangère avant même que les demandes d'autorisation aient été déposées à la Chambre ?

Et le gouvernement ose inviter les évêques à se faire eux-mêmes les exécuteurs de ces décrets !!

Naturellement, les évêques opposent la plus vigoureuse protestation contre un acte aussi inqualifiable.

Mgr Touchet, l'éloquent évêque d'Orléans, ne s'est pas contenté d'écrire à M. Combes une lettre foudroyante. On écrit d'Orléans que cela, dans la pensée du prélat, n'eut pas suffi pour répondre à l'imbécile circulaire du ministre des cultes. Il fallait un acte, mieux encore, un soufflet.

" Ce soufflet a retenti dans la cathédrale, aux applaudissements de la multitude des citoyens libres accourus, une dernière fois, pour entendre la parole ardente et convaincue du Père Bruno, capucin.

" L'orateur fit discrètement, à la fin de son discours, ses adieux aux nombreux fidèles qui l'écoutaient ; et faisant allusion au mot fameux de Lacordaire, quitta la chaire en disant : — Avec moi, c'est une liberté qui s'en va.

" L'évêque d'Orléans avait deux devoirs à remplir, et il n'y a pas failli.

" S'avancant au milieu de l'auditoire, il éleva la voix pour adresser au prédicateur un éloquent " Merci ", un courageux " Au revoir ".

" Un merci pour sa parole instructive, éloquente, sereine jusque dans ses cris plaintifs et fiers tout à la fois.

" Un courageux au revoir, puisque si le froc du capucin ne reparait pas dans la cathédrale d'Orléans, cela tiendra beaucoup plus au religieux qu'à l'évêque.

“ — Car, ajoute-t-il, et ici nous citons aussi fidèlement  
 “ que nous le pouvons les paroles du vaillant apôtre,  
 “ notre droit, notre mission d'instruire ne nous viennent  
 “ point du pouvoir civil. Ce n'est point à un chef d'Etat  
 “ qu'il appartient de nous ouvrir ou de nous fermer la  
 “ bouche. Seul Jésus-Christ jouit de cette prérogative.  
 “ Seuls les évêques en sont les dépositaires. Seuls ils ont  
 “ donc la puissance nécessaire pour sceller comme pour  
 “ desceller les lèvres de l'orateur sacré. Cette déclaration,  
 “ mon Père, je vous la dois, et je vous la donne non pas  
 “ en mon nom, mais au nom de mon Dieu.

“ Et maintenant je veux rappeler une autre parole de  
 “ Lacordaire. La voici. Deux choses sont immortelles :  
 “ les chaires et les moines.

“ Cette parole est profonde et vraie. Ayez donc con-  
 “ fiance. Si le froc des capucins, si celui des dominicains  
 “ disparaissent un instant, ils reparaitront bientôt ; car  
 “ ces deux grandes institutions, les chaires, les moines,  
 “ peuvent avoir, comme la croix, une heure d'effacement,  
 “ comme elle aussi, ces deux grandes institutions sont  
 “ vraiment immortelles.

“ Et maintenant, mon Père, au revoir ! ” —

“ Les applaudissements éclatent alors, tant est vive  
 l'émotion de l'auditoire, qui oublie un instant la sainteté  
 du lieu, et de tous côtés on loue non pas la sublimité du  
 discours, mais la noblesse, la vérité du geste. On songe  
 malgré soi aux grands évêques qui déjà ont illustré le  
 nom d'Orléans, et on se prend à espérer qu'un nouvel  
 Aignan pourra, par son indomptable énergie, par sa fou-  
 gueuse sagesse, arrêter celui qu'on pourrait à bon droit  
 appeler le Fléau de Dieu, s'il avait autre chose au cœur  
 que la plus sordide ambition, que la rage la plus idiote.”

A la sortie de la cathédrale, les Orléanais ont fait à  
 Mgr Touchet une chaleureuse ovation.

Tous les catholiques applaudiront à l'acte nécessaire que

vient de poser Mgr Touchet. Tous les catholiques lui adressent mercis et compliments.

C'est par des actes pareils que le gouvernement français apprendra ce que valent ses prétentions et quel cas on en doit faire.

Si nous voulions multiplier les extraits de lettres pastorales écrites dans ce même sens et avec la même vigueur, nous pourrions en remplir notre journal pendant plus d'une longue année. Et dire qu'il est des publicistes, pour affirmer cyniquement que les catholiques du Canada sont les seuls à protester, pendant que ni le pape, ni les évêques de France n'ouvrent la bouche en faveur des religieux persécutés et chassés de leur pays !

NOBLE PROTESTATION. —

On nous permettra au moins de reproduire, en partie, la réponse adressée au ministère des cultes, ou plutôt au chef de ce ministère, par le T. R. P. Michel, supérieur des Chartreux de Grenoble. Cette lettre est toute pleine de l'austère parfum des cloîtres.

“...Donc, s'écrie le vénérable religieux, sur votre pressante invitation et sur la production d'un document, dont vous ne deviez pas, ce me semble, ignorer la fausseté manifeste, une Chambre française a condamné l'ordre dont Notre-Seigneur m'a établi le chef. Je ne puis accepter cette sentence injuste ; je ne l'accepte pas. Et, malgré mon pardon sincère, j'en demande la révision selon mon droit et mon devoir par le tribunal infallible de Celui qui est constitué Notre Juge Souverain.

“ En conséquence, prêtez une attention particulière à mes paroles, Monsieur le Président du Conseil, et ne vous hâtez ni d'en sourire, ni de me considérer comme un revenant d'un autre âge. En conséquence, vous viendrez avec moi devant ce tribunal de Dieu. Là, plus de chantages, plus d'artifices d'éloquence, plus d'effets de

tribune, ni de manœuvres parlementaires, plus de faux documents, ni de majorité complaisante, mais un Juge calme, juste et puissant..... et une sentence sans appel contre laquelle ni vous, ni moi, ne pourrons élever de protestation !

“ A bientôt, Monsieur le président du Conseil ! Je ne suis plus jeune, et vous avez un pied dans la tombe ; préparez-vous, car la confrontation que je vous annonce vous réserve des émotions inattendues. Et pour cette heure solennelle, comptez plus sur une conversion sincère et une sérieuse pénitence, que sur les habiletés et les sophismes qui ménagent vos triomphes passagers. Et comme mon devoir est de rendre le bien pour le mal, je vais prier ; ou pour mieux dire nous, les Chartreux, dont vous avez décrété la mort, nous allons continuer de prier le Dieu des miséricordes que vous persécutez si étrangement dans ses serviteurs, afin qu'il vous accorde le repentir et la grâce des réparations salutaires. ”

#### MOTIFS DE CONSOLATION. —

Mais l'Eglise n'a pas que des souffrances. Celui qui lui a prédit des épreuves constantes de la part des hommes de mauvaise volonté, lui a promis en même temps l'assistance du ciel jusqu'à la consommation des siècles. Cette assistance divine lui donne non seulement la force de résister et de survivre aux plus douloureuses persécutions ; elle l'investit tout à la fois d'une force intarissable d'expansion et de conquête pacifique. La lettre suivante de M. Meseray, secrétaire de Mgr Doumani, évêque grec-catholique-melchite de Syrie, est une preuve de la vérité que nous venons d'énoncer.

“ Je m'empresse de vous annoncer, dit le prêtre missionnaire, une grande et heureuse nouvelle. L'Eglise grecque catholique vient de faire une véritable conquête ; plus de 15,000 Grecs séparés, appartenant aux trois

grands districts : Ackar, Hosn et Safita, sont revenus de leur erreur d'un seul et même élan ; ils ont abjuré leur schisme.

“ Depuis plusieurs mois, leur décision était prise. Une conférence eut lieu pour discuter et rédiger une pétition à Mgr l'évêque de Tripoli. C'est le 7 mars dernier que les notables, délégués pour la présenter à Mgr Doumani, arrivèrent à l'évêché.

“ Le vénéré pontife, très ému et profondément touché de cette démarche, les accueillit avec une bienveillance paternelle. Il leur promit d'être tout à eux, de se sacrifier entièrement pour leur venir en aide et leur porter secours. Hélas ! les ressources de Monseigneur sont loin d'être suffisantes. Ce grand mouvement lui occasionnera beaucoup de dépenses ; il faudra organiser les paroisses, louer des maisons pour églises, presbytères, écoles, etc., etc. Mais la charité catholique lui viendra en aide, bien certainement.

“ Dieu ne pouvait accorder une plus grande consolation au vaillant évêque, au milieu de ses misères et de ses douleurs. Car depuis six années qu'il occupe le siège de Tripoli, il n'a rencontré que des obstacles. Les Grecs schismatiques ont mis un acharnement inouï à le persécuter, Monseigneur fut attaqué et faillit plusieurs fois perdre la vie. Deux de ses prêtres furent empoisonnés. A d'autres, on fit subir un traitement pire que la mort, on leur coupa la barbe ; or, vous savez que, dans les pays orientaux, couper la barbe à un homme est la plus forte dégradation qu'on puisse lui infliger : c'est l'abaisser au rang des bandits.

“ Aujourd'hui, le zèle du vaillant prélat est récompensé ; sous son énergique impulsion, le diocèse de Tripoli s'étend, la ferveur des catholiques augmente, et leur nombre, vous le voyez, s'accroît de la façon la plus consolante.

“ Vous partagerez notre joie à tous, en apprenant cette nouvelle. Le monde catholique, nous en sommes sûrs, comprendra les besoins pressants de ces frères convertis, absolument dénués de tout, et viendra au secours de Mgr Doumani. ”

Voici une autre statistique également bien consolante. Elle nous montre que le mouvement religieux à Notre-Dame-de-Lourdes grandit toujours.

En 1902, les foules n'ont cessé de répondre, à l'envi, à l'appel de celle qui a dit, il y aura quarante-cinq ans bientôt : “ Je veux qu'on vienne ici en procession ! ”

Les communions ont été plus nombreuses que jamais. On en a compté *quatre cent onze mille*.

Soixante archevêques ou évêques, marchant sur les traces du père commun des fidèles, ont donné au peuple chrétien l'exemple de la confiance et de l'amour envers la Vierge de Massabielle et ont, pour la plupart, présidé quelqu'une des cérémonies de ce sanctuaire.

La charité catholique a amené *cinq mille cent vingt* infirmes, hospitalisés à Lourdes au cours de leur pèlerinage. Nombreuses et émouvantes ont été les guérisons dont certains d'entre eux ont été l'objet.

Rien ne saurait prouver plus éloquemment la confiance populaire en la vertu de l'eau miraculeuse de la grotte que le nombre des immersions dans les piscines. Ces immersions ont été au nombre de *soixante-sept mille quatre cent vingt-six*, dont *vingt-mille sept cent douze* dans les piscines des hommes, et *quarante-six mille sept cent quatorze* dans les piscines des dames.

A l'exemple du Saint-Père nous devons aussi éprouver la joie la plus vive, en apprenant les bonnes dispositions du gouvernement britannique à l'égard de l'Irlande catholique, manifestées par la présentation d'un projet de loi tendant à résoudre équitablement la question agraire.

Léon XIII, qui n'a pas cessé, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'épiscopat, de prêcher aux Irlandais le calme et l'emploi exclusif des moyens légaux, a tout lieu de s'estimer fier de l'heureuse tournure que viennent de prendre les choses, et dont une bonne part de mérite ne saurait lui être refusée.

Nos lecteurs savent déjà par les journaux quotidiens quels sentiments de bonheur ont procuré à Léon XIII les visites du roi d'Angleterre et de l'empereur d'Allemagne, deux souverains protestants. Nous n'insistons pas sur ce double événement, si propre à rehausser l'éclat du Saint-Siège et à pacifier les esprits ; notre éminent correspondant romain ne manquera pas de le raconter et d'en souligner toute l'importance.

Une autre nouvelle heureuse au point de vue catholique, c'est l'organisation d'une faculté théologique à l'université de Strasbourg.

Dans le but de subvenir aux frais de cette faculté de théologie, un budget supplémentaire sera soumis à la délégation d'Alsace-Lorraine, lors de sa prochaine séance.

La nouvelle faculté sera ouverte le 1er octobre 1903 ; elle sera chargée de former les élèves en théologie du diocèse de Strasbourg au point de vue théorique et scientifique.

Le grand séminaire épiscopal continuera de subsister pour l'enseignement pratique des élèves en théologie catholique.

L'installation et l'entretien de la faculté de théologie catholique se feront exclusivement aux frais de l'Etat.

Les habitants de l'Alsace et de la Lorraine doivent vraiment se surprendre à penser qu'ils ont gagné quelque chose à passer sous un régime étranger !

Montréal, 7 mai 1903.

## OFFICIEL

Dimanche, le 17 mai, à 7 30 heures du matin, les cloches de toutes les églises paroissiales et chapelles publiques de la ville sonneront pendant un quart d'heure, pour annoncer l'ouverture de la visite pastorale.

## LE RECIT D'UNE CONVERSION

**M**ADAME Octave Feuillet a écrit, dans une Revue de Paris, l'intéressante série de ses *Souvenirs et correspondances*. Voici une page très édifiante sur les derniers jours de son père, l'écrivain délicat, mort il y a quelques années :

« Un jour, il me dit d'une voix plus émue que de coutume :—Ma fille, j'ai à te faire une confidence un peu triste ; cependant, ne t'afflige pas. Sois forte pour me laisser fort moi-même. La mort vient, je le sens. Je ne veux pas qu'elle me prenne sans que je sois préparé à la recevoir. J'ai toujours cru en Dieu, mais depuis de longues années, j'ai cessé de le servir. Le temps est venu de me rapprocher de lui. Je me suis confessé ce matin et je recevrai demain la communion. Si votre mère voit cela de là-haut, elle dira : « Voilà mon rêve accompli... »

« Le lendemain, au fond de notre vieille cathédrale, la petite chapelle du Rosaire se mit en fête. On y porta des fleurs. On y alluma des cierges. On y jeta des tapis, comme pour les messes de mariage. De beaux fauteuils dorés furent portés devant l'autel. Dans l'un d'eux mon père se plaça ; tous ses enfants l'entourèrent.

« Pendant cette matinée, mon père avait voulu grouper autour de lui, non seulement ses enfants, mais encore ses parents, ses amis, ses domestiques, ses pauvres.

« Je désire, avait-il dit, que mon retour aux pratiques religieuses s'accomplisse au grand jour et serve d'exemple. Dans un temps comme le nôtre, les honnêtes gens doivent imprimer le souvenir d'une foi chrétienne dans l'âme de ceux qui restent pour lutter avec la vie. »

## CHRONIQUE SHERBROOKIENNE

**L**E mois d'avril emportera demain dans le gouffre du passé sa moisson de faits tantôt tristes tantôt joyeux. A mesure que l'on vieillit et que s'en vont une à une les illusions jadis tant caressées, l'on sent mieux que la poussée du temps est rapide et que, hélas ! la mort est fatale.

Avril de 1903 n'a pas été un beau mois en fait de température. Mars, son voisin, laissait mieux espérer. Pourtant nous avons eu quelques bonnes journées.

Dès les premières semaines nous étions aux jours saints. Les retraites de paroisse pour la communion pascale avaient préparé les Sherbrookiens à bien profiter des pieuses méditations, que suggèrent toujours les grands offices de l'Eglise. Pâques fut radieux.

A la cathédrale, Mgr LaRocque de plus en plus rétabli de la cruelle maladie — *son vieil ami* — qui l'a tant fait souffrir cet hiver, a pu présider lui-même, à la grande joie tous, les célébrations des saints jours et donner à Pâques une célébration toute pontificale. Les élèves du séminaire, grand chœur et orchestre, se sont, paraît-il, surpassés dans l'exécution du chant sacré. C'est tout à l'honneur de leurs distingués professeurs, MM. Codère, Cartier et Bourgeau.

\* \*

Au lendemain de Pâques, dans la chapelle du séminaire Saint-Charles-Borromée, Mgr l'évêque de Sherbrooke, assisté de MM. Lefebvre et Gagnon, conférait l'ordre sacré de la prêtrise aux abbés Bonin et Rhéaume, professeurs au séminaire.

Cette cérémonie, toujours impressionnante, revêtait un caractère d'intimité qui touchait davantage. En présence de quelques rares parents, au milieu de leurs élèves de chaque jour, sous les yeux de leurs maîtres d'hier — leurs frères désormais — les nouveaux prêtres goûtaient une particulière et douce émotion. Une mère était là qui pleura, d'autres sentirent également se mouiller leurs yeux.

\* \*

L'abbé Favreau, le confrère de classe et l'ami des ordinands — trop jeune pour être admis lui-même à la prêtrise — avait un puissant motif de sentir lui aussi son âme angoissée, ce matin-là.

Son bon vieux père, le zouave Favreau, était parti, la veille au soir (Pâques), pour la patrie d'où l'on ne revient pas : la patrie du Christ et des papes, du pape qu'il aimait tant, le doux Pie IX.

\* \* \*

Ces chers jeunes gens (les confrères de ce pauvre abbé Bérubé dont j'ai naguère raconté ici la triste noyade l'été dernier) déjà unis par tant de liens, devaient l'être au reste d'une façon toute spéciale par ceux de l'épreuve. L'abbé Rhéaume avait perdu son père quelques semaines auparavant et il devait présider lui-même à son inhumation, à Biddeford, au lendemain de sa première messe.

L'abbé Favreau avait fermé les yeux de son père la veille au soir.

L'abbé Bonin, le jour même de sa première messe, à Scotstown, devait administrer son père, qui mourait le lendemain.

Tous les trois donc, presque en même temps, perdaient leur père ! et cela, aux jours derniers de leurs communes études et de leur commune cléricature.

Vraiment leur sacerdoce est bien marqué de la croix ! Et en leur disant " *ad multos annos* ", on se prenait à penser à l'un des répons de l'office *de deux frères martyrs* : « *Haec est vera fraternitas quae non potuit violari !* » Fraternité dans l'étude, fraternité dans la cléricature, fraternité — au moins partielle — dans la prêtrise, fraternité dans l'épreuve et dans la peine, tout leur fut commun aux jours de leur jeunesse.

Souhaitons que la force de l'épreuve leur soit à tous un gage de succès pour la vie sacerdotale, comme aussi un gage de victoire pour la vie éternelle !

\* \* \*

Les funérailles du zouave Favreau ont été très imposantes. Nous avons, certes, tous regretté que l'éloignement et les circonstances n'aient pas permis à quelques-uns de ses anciens compagnons d'armes

d'être là pour lui rendre les derniers devoirs. La meilleure population sherbrokienne, l'élite de nos concitoyens, a tenu à honneur de remplacer les vieux compagnons et de payer un dernier tribut d'hommage à la mémoire de ce zouave de Pie IX, qui fut modeste mais si bon !

\* \* \*

C'est également dans la semaine de Pâques, la semaine des alleluia pourtant, que Mgr LaRocque, accompagné de son secrétaire, l'abbé Hébert, devait se rendre à Sutton pour y présider aux funérailles de M. l'abbé N.-E. Malhiot, décédé, le 14 avril, à l'hôpital de Farnham.

M. Malhiot était un des anciens de la famille sacerdotale de Sherbrooke. Né le 6 mars 1842, à Saint-Athanase, il avait étudié au collège de l'Assomption et avait été ordonné le 6 août 1865. D'abord vicaire à la Présentation, puis à Saint-Césaire, ensuite à Saint-Valérien et enfin à Saint-Antoine de Chambly, il avait été nommé curé à Saint-André de Sutton en 1869, et n'en était reparti qu'en 1893 pour se retirer à Farnham.

Après un repos de deux ans, il accepta la cure de Sainte-Anne de Stuckley. Il y exerça le saint ministère pendant deux ans. Puis il se retira définitivement.

C'est donc à Sutton surtout que s'est passée sa vie sacerdotale. Nature généreuse et ardente, il ne fut pas évidemment sans payer le tribut commun aux faiblesses de la nature, mais son grand cœur lui avait permis de laisser à Sutton de bien durables affections.

Aussi bien, est-ce les larmes aux yeux qu'un grand nombre écoutèrent, au jour de ses funérailles, les émouvantes paroles que Monseigneur de Sherbrooke sut trouver dans son cœur de père et d'évêque.

Il repose maintenant, après une mort fort édifiante, au milieu des restes de ceux qui souffrirent avec lui les peines de la vie et connurent, pendant près d'un quart de siècle, son grand cœur et son zèle.

\* \* \*

On le voit — c'est le lot de la vie ! — ce sont surtout des choses

tristes que le fidèle nouvelliste sherbrookien a mission d'apporter ce mois-ci à ses lecteurs.

Toutefois il se félicite d'avoir à clore sa chronique sur une note plus joyeuse.

Il y a huit jours, exactement les 22 et 23 avril, nous avons grande fête au séminaire diocésain.

Au milieu des joies de l'alleluia pascal, la fête de M. le supérieur est admirablement placée.

Dans la réponse à l'adresse qui lui fut présentée par les élèves, M. l'abbé Lefebvre voulut bien remarquer qu'en lui c'était tout le personnel enseignant qu'on voulait honorer :

« C'est justice, affirmait-il ; car, jeunes amis, nous voulons votre « bien. Et c'est parce que nous voulons votre progrès intellectuel et « moral que je demande à Dieu de bénir et d'augmenter l'esprit « d'obéissance qui fera de vous des hommes droits, l'esprit de travail « sans lequel vous ne sauriez être des hommes solides, l'esprit de « piété, lequel seul est capable de façonner en vous des hommes « selon le cœur de Dieu. »

M. le supérieur salua la présence des nombreux prêtres de Sherbrooke, de Saint-Hyacinthe, des Trois-Rivières et de Burlington qui l'entouraient sur l'estrade d'honneur, en particulier les représentants du séminaire de Saint-Hyacinthe et du séminaire de Sainte-Marie-de-Monnoir. Il rendit un hommage ému à la mémoire de Mgr Racine, le premier fondateur de la maison. Il parla du dévouement de Mgr LaRocque — deuxième fondateur — pour l'œuvre du séminaire. Enfin il paya un tribut de reconnaissance au clergé sherbrookien, qu'il appela le troisième fondateur.

Grâce au zèle de MM. les curés, les fidèles du diocèse achèvent, en effet, cette année de solder la principale dette contractée pour l'érection du superbe et beau séminaire dont Sherbrooke s'enorgueillit à juste titre.

Le soir, à l'ordinaire, il y eut banquet et soirée littéraire et musicale.

Plus de quatre-vingt prêtres assistaient. Au premier rang ; et près de Mgr LaRocque, nous avons le bonheur de remarquer Mgr Bruneault, évêque de Tubuna et administrateur du diocèse de Nicolet, l'ami personnel et le compagnon d'étude à Rome de M. le supérieur Lefebvre, comme aussi l'ami respecté et vénéré des professeurs et des élèves du séminaire, qui n'oublieront jamais la sympathique et persuasive parole de l'évêque prédicateur de leur retraite du commencement de l'année 1902-1903.

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.

30 avril 1903.

P. S. Par décision de Mgr Paul LaRocque, M. l'abbé O.-Z. Letendre a été nommé vicaire à la cathédrale ; M. l'abbé J.-E. Genest a été nommé vicaire à Saint-Janvier de Weedon.

L. N. S.

7 mai 1903.

---

## EXAMENS

### Pour le brevet d'enseignement

---

A la dernière réunion du Bureau central des Examineurs catholiques, tenue à Québec le 30 avril dernier, il a été décidé que les examens des aspirants aux différents brevets d'enseignement commenceront, dans toute la Province, mercredi le 24 juin prochain.

---

### Nouvel office de saint Jean-Baptiste de la Salle

---

On pourra se procurer à la chancellerie de l'archevêché le nouvel office de saint Jean-Baptiste de la Salle, pour missel et bréviaire. Le prix en est de cinq centins l'unité, 50 centins la douzaine, et \$3.00 le cent. L'office du Saint diffère de celui du Bienheureux. La fête est célébrée le 15 de mai.

---

## AUX PRIERES

Mère Flora Hudon, des religieuses du Sacré-Cœur, décédée à Montréal.

Sœur Sainte-Clairisse, née Annie Simpson, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Saint-Césaire, née Marie-Claire Bérubé, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Sainte-Marie-Cornélius, née Mary-Elisabeth Driscoll, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Remi, née Philomène Laverdière, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Sœur Marie-Raymond, née Amanda Laforce, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Sœur Marie-Honorius, née Adéline Chagnon, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Sœur Marie de Saint-François de Sales, née Marie Leblanc, professe choriste, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Mme veuve Médard Mandeville, née Emélie Gullbeault, décédée à Saint-Paul de l'Île-aux-Noix.

---

## ORDO DES FIDELES

### Dimanche, le 17 mai

Fête de S. Pascal Baylon conf., *double* ; mém. du Ve dim. ; préf. du temps pascal ; dernier Ev. du dim. à la fin. Aux II vêpres, à partir du capitule de S. Venant (du 18) ; mém. de S. Pascal et du dim.

### Lundi, mardi, mercredi

Procession, avec chant des litanies des saints, (dont on répète chaque invocation), et messe lériale sans *Gloria ni Credo* ; préf. du temps pascal.

### Jeudi, le 21 mai

Fête de l'ASCENSION, *double 1e cl. avec oct.* (D'OBLIGATION) ; à la messe *Credo*, préf. de l'Ascension.—Aux II vêpres mém. de S. Isidore le Laboureur.